



## Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM CUGAND 1 PLACE VINCENT ANSQUER 85610 CUGAND

déclare et atteste avoir reçu la somme de 2 380 €.

M. HERVOUET Ludwig, gérant de la société 2HL, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 15 LE BORDAGE 85610 CUGAND, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

|                 |  |
|-----------------|--|
| 1er associé     | M. HERVOUET Ludwig, 15 LE BORDAGE 85610 CUGAND |
| Nombre de parts | 2380   |
| Montant versé   | 2 380 €  |

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 05 juillet 2024

Le déposant  
("lu et approuvé" + signature)

JULIE DOUILLARD  
Chargé clientèle professionnelle

JST06

"Lu et Approuvé"

**Crédit Mutuel**  
Société Coopérative de Crédit à Capital  
Variable et à Responsabilité Limitée  
RCS La Roche-sur-Yon D 835 161 076  
Intermédiaire d'assurance affilié à  
La CFCMO n° ORIAS : 07 027 974  
1 place Vincent Ansquer  
85610 CUGAND  
Tél. 02 51 42 16 44  
3900103@creditmutuel.fr